

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 24 février 2023  
le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 mars 2023  
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin  
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

### **Présents :**

Mme VARENNE, M. LEPOITTEVIN, Mme TAVARD, Mme AMBROIS, Mme HERY, M. DUFILS, Mme VILLETTE, M. LUCAS, M. GERMAIN, Mme PETITET, Mme THEVENY

### **Excusés :**

Mme COUSIN, M. LEFEBVRE

### **Absents donnant procuration :**

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme LE POITTEVIN (mandataire : Mme AMBROIS),  
Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THOMAS (mandataire : Mme PETITET)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2023\_020

### **Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'association "Groupement d'Alimentation Familiale de Tourlaville" (GAFT) - Renouvellement**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin et l'Association "Groupement d'Alimentation Familiale de Tourlaville" (GAFT), ont conclu, le 22 janvier 2020, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens définissant les engagements réciproques des parties dans le fonctionnement de l'épicerie sociale de Tourlaville, comportant l'aide alimentaire et un soutien éducatif aux bénéficiaires.

Celle-ci étant arrivée à son terme, il est demandé aux membres Conseil d'Administration d'autoriser la signature de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens avec le GAFT.

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, article L. 123-5,

**VU** la délibération n° DCA/2017/46 du 20 mars 2017, adoptant le règlement d'attribution des aides sociales facultatives du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin,

**VU** la délibération n° DEL\_2020\_003 du 22 janvier 2020 autorisant le Président du C.C.A.S. à signer la convention Pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec le GAFT,

**Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'Association "Groupement d'Alimentation Familiale de Tourlaville" (GAFT), le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et tout document y afférent.

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**